

NUMERO SPECIAL
EDITION 2003

ISSN 0026-9700

LE MONITEUR

DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT



AMENAGEMENT 2003

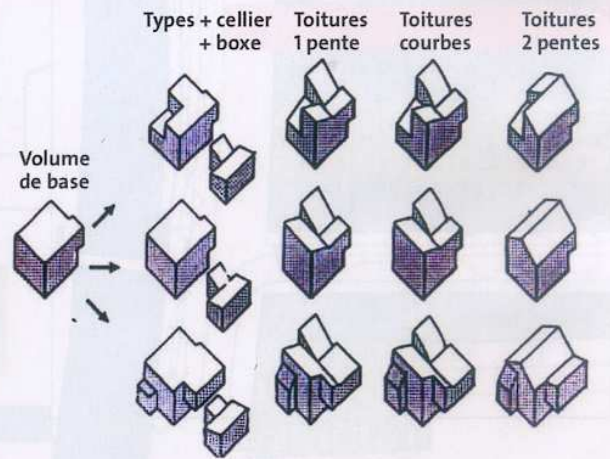
**RENOUVELLEMENT URBAIN, ESPACE
RURAL, PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ,
ACCESSIBILITÉ ET MOBILITÉ, MUTATION
DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE,
VILLE ET LOGEMENT INDIVIDUEL**



www.lemoniteur-expert.com



PERSPECTIVE D'ENSEMBLE DU QUARTIER.



UN VOLUME DE BASE ET DES VOLUMES ANNEXES.

TOURS

Le quartier de la Chambrerie réunit une centaine de logements – dont la plupart en maisons individuelles – sur un plan d'ensemble issu d'une réflexion sur les trajets des piétons et les parcours des automobiles.

Entre les maisons, cheminements piétons et espaces publics délimitent des parcours individuels

CE NOUVEAU QUARTIER EST SITUÉ SUR UN PLATEAU AU NORD DE TOURS, dans un terrain enclavé au cœur d'un tissu pavillonnaire implanté sur de grandes parcelles. En 1997, l'Opac de Tours lance un concours pour la réalisation d'un ensemble d'habitat social sous la forme de maisons individuelles. L'ampleur du projet, 100 habitations sur 3,6 hectares, aurait mérité, selon l'architecte lauréat Serge Renaudie, une étude urbaine préalable, peut-être pour infléchir la programmation. Le plan d'aménagement adopté se démarque à la fois des configurations habituelles où la voirie de desserte forme une sorte de raquette de retournement, et de la géométrie au cordeau de certaines cités jardins. Il a été conçu d'après une réflexion basée sur les parcours individuels, depuis l'espace privé jusqu'à l'espace urbain, c'est-à-dire depuis chaque garage jusqu'au raccordement du quartier à la route départe-

mentale. Il en résulte un tracé fait de l'assemblage de segments, ce qui produit un dessin cassé, entrecoupé d'articulations qui déterminent des placettes. Celles-ci permettent de réguler la vitesse de circulation tout en proposant des espaces communs à quelques maisons. Cette approche de l'aménagement évite l'effet corridor produit par des linéaires trop longs de voirie autant que les courbes molles qui souvent s'y substituent. Avec une largeur de voirie imposée à 7 mètres, l'architecte reconnaît que l'ensemble est trop largement dimensionné. Dans la même logique, le site est parcouru de cheminements piétons enherbés ou en terre stabilisée. Le plan d'ensemble intègre aussi des espaces libres. Quatre d'entre eux sont occupés par des jeux d'enfants, tandis qu'au cœur du terrain se trouve un foirail, traité en prairie. Le terrain n'est pas véritablement divisé en parcelles,

LES ESPACES LIBRES SONT PARCOURUS DE CHEMINS PIÉTON EN TERRE STABILISÉE. LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE N'ÉTANT PAS MORCELÉE, LES CLÔTURES SONT LIMITÉES À DES HAIES VIVES OU TAILLÉES. (À GAUCHE). CÔTÉ RUE (À DROITE), DE PETITS ESPACES EXTÉRIEURS PRIVATIFS ÉTABLISSSENT UNE TRANSITION AVEC L'INTÉRIEUR DE LA MAISON.



A L'ARRIÈRE, SE DÉVELOPPENT DES JARDINS IMPORTANTS.



LES MAISONS SONT IMPLANTÉES À FAIBLE DISTANCE LES UNES DES AUTRES.

PHOTOS : PAUL MAURER

puisque la propriété foncière n'est pas morcelée, mais chaque maison possède des espaces extérieurs privés, identifiés comme des jardins. Le premier espace, le long de la rue, est de petite dimension et sert de transition entre les domaines public et privé. Le second, à l'arrière, est plus grand et visuellement isolé des voisins par quelques arbres ou haies. L'idée est que les habitants puissent s'approprier ce site et plantent à leur guise, de même qu'ils sont invités à gérer collectivement les espaces libres, que l'architecte imagine traités en vergers ou en potagers. Au moment de la livraison de l'opération, l'espace public a été par ailleurs planté d'arbres d'alignement à floraison progressive, de haies vives ou taillées, qui reprend le vocabulaire végétal tourangeau. Les maisons (T4 et T5) ne sont pas implantées de façon mitoyenne, ni en bande, mais à faible distance

les unes des autres. Le maître d'ouvrage avait imposé une abaque, dans laquelle l'architecte a réussi à faire entrer de petits immeubles collectifs, rassemblés autour de la prairie. Ceux-ci abritent deux T3 superposés. Concernant la forme des maisons, dans un cadre économique très serré, Serge Renaudie a travaillé à partir d'un volume de base cubique dont l'un des angles est saillant et sur lequel se greffe une combinatoire de petits volumes annexes. Les toits sont en pente, avec des orientations variables et parfois des toitures cintrées pour renvoyer à des constructions existantes. Chaque maison possède un garage qui, avec l'angle saillant du volume de base, permet de constituer un effet de porche.

FRANÇOISE ARNOLD ■

Voir fiche technique p. 126.